

Compte rendu de l'Assemblée Générale
du CD 59

le 20 janvier 2013 à Armentières

Ouverture de la séance à 10 heures 30.

Le Président Philippe HORNAIN remercie les personnes présentes d'être là malgré les conditions atmosphériques détestables. Il apporte ensuite les précisions suivantes : l'AG sera réduite afin que chacun puisse repartir rapidement au vu du temps, c'est-à-dire que suite à l'impossibilité d'Alain QUIQUEMPOIS de venir, il n'y aura pas de rapport financier, le rapport moral sera limité à la constatation des licences mais que celui-ci sera disponible sur le site internet du CD très rapidement ; qu'il n'y aura pas de distribution des frais de déplacement mais que les enveloppes seront envoyées par la poste.

Lecture du discours du président.

Lecture du rapport moral.

Réponse de Madame Edmonde VILAIN suite à une remarque dans les commentaires : la date de retour des licences jeunes est conditionnée par le calcul du nombre de qualifiés pour les championnats.

Paroles est donnée à Rémi BARTOSWESKI et Frédéric NUGOU.

Site informatique :

Rémi explique que le CD dispose désormais d'un site internet informatif : cdpeche59. Outre les rubriques habituelles, on y trouvera les mises à l'honneur des gagnants, des pages clubs, des photos, la possibilité de votes et de référendum. Ce site est fait par les pêcheurs pour les pêcheurs du Nord mais qu'il n'est pas un forum. Chacun est vivement invité à y apporter sa pierre.

Quatrième division départementale :

Au vu qu'en 2012, 98 % des participants étaient qualifiés d'office, la question se pose de continuer ou pas celle-ci.

Vote : suppression : 28

Contre : 0

Championnat des Sociétés du Nord :

Faut-il l'inscrire contre un challenge Sensas ou pas ?

Vote : challenge Sensas : 31

Contre : 5

Régularité :

3 Solutions sont proposées :

1) Reconduire le même fonctionnement de la régularité que celui de 2012.

2) Créer un OPEN du Nord en remplacement du régularité où tous les concours pourront être inclus suivant certaine modalité d'inscription.

Le classement général (défini par le comptage système RAMEAU) permettra aux 2 premiers non licenciés ou licenciés (pas présent dans une division) d'accéder directement à la deuxième division (1 en zone Sud, 1 en Zone Nord).

3) Créer un OPEN du Nord suivant les modalités du paragraphe 2 et garder le challenge de régularité avec un classement parallèle.

Emmanuel Vilain pose la question du nombre de concours qui compterait pour le régularité 2013. La réponse est 6 sur une sélection de 12 compétitions.

Vote : Version 1 : 0

Version 2 : 0

Version 3 : unanimité

Nota : Un règlement complet du fonctionnement de l'OPEN du Nord sera mis en ligne sur le site du CD 59.

Une question est posée :

Quel objectif a donner pour motiver les pêcheurs à participer à ce challenge de régularité ? Une réflexion est en cours possibilité de positionner le premier du régularité systématiquement dans l'équipe du Nord pour la saison suivante. Une information complémentaire vous parviendra sur le site du CD59.

Augmentation des tarifs des licences 2013.

Licence Club 58 €

Licence Individuelle

Vétéran 53€

Sénior 53€

Junior 25€

Cadet 16€

Minime 11€

Double Licence (carpe, corporative, truite, carla)

Vétéran – senior-féminine 31€

Junior 20€

Cadet 15€

Minime 10€

Vote : Pour : unanimité

Contre : 0

Commissaires aux comptes :

Demande pour qu'il y ait 2 contrôles par an au lieu d'un comme actuellement.

Vote : 2 contrôles : unanimité

Contre : 0

Intervention des personnalités :

Christian ROGEAU,

Médecin du CD et de la FFPSC et qui représente le Président du CDOS :

Présente ses vœux pour l'année 2013, demande qu'il soit institué un certificat médical de non contradiction à la pratique sportive y compris à la pêche qui est un sport d'endurance, nous présente l'IRBMS (Institut Régional de Biologie Médical du Sport) qui se trouve dans notre département et qui est à la pointe de la recherche au niveau du sport ; précise que des élections ont lieu au sein du CDOS et que Philippe HORNAIN se présente en tant que représentant des sports nature.

Edmonde VILAIN,

Présidente du CR 59/62 et trésorière générale de la FFPSC :

Annonce la nouvelle composition du bureau du CR 59/62.

Questions diverses :

Quand le calendrier du CD sera-t-il connu ? Dès que le calendrier de la FFPSK sera en place, le calendrier du CD pourra être défini et sera mis en ligne sur le site à la fin février.

Ensuite, Rémi BARTOSWESKI a procédé à la remise des trophées 2012.

La séance est levée à 12 heures 30.